



DECLARATION POUR L'ELECTION DU PRESIDENT DU CONGRES

19 juillet 2017

Monsieur le Haut-Commissaire de la République,

Monsieur le Député,

Monsieur le Président du gouvernement,

Messieurs les présidents des assemblées de province,

Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,

Monsieur le Président du Sénat Coutumier,

Mesdames et messieurs les Maires,

Monseigneur,

Mon Général,

Mesdames, messieurs les chefs de cours et les représentants des
autorités civiles, administratives et militaires,

Mesdames et messieurs,

Mes chers collègues,

Avant toute chose, je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'accordez en me confiant à nouveau la présidence de notre assemblée. Comme les années précédentes, je m'efforcerai d'exercer cette fonction avec honneur, humilité, et responsabilité.

Je considère, en effet, que c'est un honneur et une fierté de vous représenter à chaque cérémonie commémorative, à chaque réception officielle ou lors de l'accueil des différentes délégations que nous avons reçues.

De même, je continuerai à développer nos relations amicales avec nos collègues du Pacifique que ce soit à travers la convention interparlementaire qui nous lie aux assemblées de la Polynésie Française et de Wallis et Futuna ou à travers la convention de partenariat que nous avons renouvelée avec le parlement du Vanuatu.

Enfin, je m'efforcerai d'être à la hauteur de vos attentes à l'occasion de mes déplacements à l'extérieur du territoire.

Dans nos traditions océaniques, l'humilité se caractérise par le respect de l'autre, quelle que soit sa position dans l'organisation sociale, car nous savons que tout individu joue un rôle dans le fonctionnement global de la société.

Au sein de notre hémicycle, l'humilité doit se traduire par notre capacité à considérer que chacun d'entre nous détient une partie de la vérité. Ce n'est donc qu'en respectant les opinions de tous que nous pourrions espérer trouver le chemin de la construction de notre destin commun.

Vous comprenez, alors, qu'en tant que président du Congrès, j'ai le devoir de m'assurer de la bonne circulation de la parole afin que chaque idée puisse être exprimée, entendue et comprise par notre assemblée, en vous rappelant, si nécessaire, les dispositions de notre règlement intérieur.

J'exercerai mon rôle de président, comme les années précédentes, avec la plus totale impartialité, seule garante d'une expression complète de la pensée de tous.

Par ailleurs, l'humilité consiste également à se rappeler que les mandats que nous exerçons nous ont été confiés provisoirement par les calédoniens. Pourtant, un fossé se creuse parfois car la population considère que les élus forment une caste à part, inaccessible.

C'est la raison pour laquelle je me suis efforcé, durant mes deux premiers mandats, d'ouvrir au maximum les portes du congrès.

Ainsi, ont été organisés des soirées débat baptisées « Les essentiels » sur différents sujets de société, mais aussi des

visites d'élèves de lycées, de collèges et d'écoles primaires, sans oublier les soirées culinaires et du patrimoine et les concours photo.

Les locaux du congrès ont également été mis à disposition de toutes les associations qui l'ont souhaité.

Toujours dans cette volonté d'ouverture, la deuxième mandature du congrès de la jeunesse calédonienne a été installée le 13 mai dernier. Les nouveaux conseillers de la jeunesse calédonienne ont ainsi repris le flambeau de leurs prédécesseurs dont les travaux ont mis en exergue la volonté des jeunes de créer des passerelles intercommunautaire et intergénérationnelle.

Par ailleurs, un jeu du congrès a été créé et distribué à tous les établissements secondaires du territoire afin que les enfants apprennent de manière ludique le fonctionnement de notre institution.

Je m'engage à poursuivre cette démarche d'ouverture vers la population calédonienne durant l'année à venir.

Enfin, j'ai indiqué ma volonté d'exercer la fonction de président du Congrès avec responsabilité car je suis convaincu que notre assemblée aura un rôle important à jouer dans la préparation de la sortie de l'accord de Nouméa.

Permettez-moi de vous rappeler les mots de Simone Veil, cette grande dame qui nous a quitté le mois dernier : « *Accepter d'être soumis à la nécessité et n'agir qu'en la maniant* ». Nous, élus du peuple calédonien, nous devons accepter d'être soumis à la nécessité de construire un avenir de paix pour nos concitoyens.

Chers collègues, aujourd'hui l'heure n'est plus aux calculs politiques, aux déchirements et aux oppositions vaines de sens. Nous avons le devoir de trouver les voies de la sagesse pour guider le peuple calédonien vers ce destin commun que nous souhaitons tous. Telle est notre responsabilité.

Est-il vraiment impossible de concevoir qu'une population qui a été dépossédée d'une partie de ses terres et de ses repères identitaires soit aujourd'hui en attente d'un rattrapage de cette situation et de la reconnaissance d'une place particulière sur la terre de ses ancêtres ?

Est-il vraiment impossible de concevoir que des populations qui ont planté leurs racines en Nouvelle-Calédonie, parfois depuis plusieurs générations, soient aujourd'hui en attente d'une reconnaissance de leur légitimité à être considérées comme les enfants de cette terre ?

J'ai la conviction que ces deux aspirations ne sont pas incompatibles. Mais je suis surtout convaincu que ce n'est pas

en répondant à la question binaire telle qu'elle est prévue aujourd'hui dans l'accord de Nouméa que nous répondrons à ce besoin de reconnaissance mutuelle.

C'est davantage en recherchant nos valeurs communes, qu'elles soient républicaines, océaniques, chrétiennes ou en réfléchissant à notre identité calédonienne qui ne peut être qu'un mélange de nos identités plurielles, que nous apporterons un début de réponse à ces questions.

A ce moment de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, la responsabilité c'est également de tenir compte des aspirations profondes de la population et d'être capable dans l'intérêt général de redéfinir l'organisation et le fonctionnement de nos institutions.

C'est aussi de mettre en valeur l'ensemble de nos richesses, qu'elles soient minières, environnementales ou humaines en ayant en permanence à l'esprit la notion de bénéfice commun dès lors que notre objectif est de construire une communauté de destin.

Honneur, humilité et responsabilité continueront donc de guider ma fonction lors de ce troisième mandat à la tête du Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Ces caractéristiques fortes de mon action seront mises au service de notre institution qui

doit confirmer son rôle central au cœur de l'expression démocratique calédonienne.

Pour cela, rendons à notre devise « Terre de paroles ; terre de partage », ses lettres de noblesse. Ne laissons pas les monologues et les postures d'un autre temps s'imposer sur le dialogue et le partage.

Les Etats Généraux de l'Avenir, qui ont été validés par les calédoniens lors des dernières élections, vont nous permettre de mieux comprendre les attentes mais aussi les craintes de ceux et celles qui nous ont élus.

Le congrès doit participer à ce travail de réflexion et de construction. Sur la base des résultats de ces Etats Généraux de l'Avenir, je proposerai l'organisation d'une ou plusieurs réunions de notre assemblée afin d'aboutir à l'élaboration du socle de la communauté de destin qui synthétisera nos valeurs communes, la définition de l'identité calédonienne, l'organisation institutionnelle future et la stratégie économique et minière partagée.

Chers collègues, ne décevons pas nos concitoyens et saisissons cette chance incroyable qui nous est offerte de leur montrer l'exemple en dépassant nos clivages et en leur montrant que, quelles que soient nos origines, nous sommes avant tout calédoniens.

Le jour où nous aurons atteint cet objectif, alors seulement, nous pourrons répondre sereinement à la question de savoir si nous souhaitons devenir indépendant ou si nous voulons rester au sein de la république française.

Vous connaissez ma position sur cette question, mais encore une fois je vous affirme que je mènerai les débats au sein de cet hémicycle avec la plus stricte neutralité. La tâche qu'il m'est permis de continuer à assumer n'est pas simple. Elle exige diplomatie, conviction et détermination. Je n'en manque pas et saurai à nouveau mettre à profit ces dispositions dans l'intérêt du débat démocratique.

Le temps est venu de terminer ce discours et de m'adresser aux quatre présidents de groupes qui m'accompagnent au perchoir.

Chers collègues, j'espère que vous comprenez le sens de mon engagement, que vous adhérerez à la démarche que je viens d'exposer. Votre participation active et constructive est en effet la condition de notre succès collectif.

Je conclurais par la citation de Jean-François Marmontel : « Le grand ennemi de la paix entre les hommes, c'est l'amour propre ».

Nous n'avons plus en effet de temps à perdre avec la recherche égoïste des intérêts personnels. L'intérêt général exige, à l'aube d'un moment décisif de notre histoire de démontrer notre capacité à construire un avenir harmonieux pour la Nouvelle-Calédonie.

Je vous remercie de votre attention.